

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 6 septembre 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 107 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer deux décès liés à la Covid-19 ce dimanche 6 septembre 2020. Il s'agit d'une personne âgée de plus de 65 ans et d'une autre âgée de plus de 80 ans. Les autorités présentent leurs sincères condoléances aux familles.

Par ailleurs, les autorités confirment **107** nouveaux cas de COVID-19 enregistrés à La Réunion ce dimanche 6 septembre à 15h00, soit un **total de 2 222 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

A ce jour, nous recensons 4 nouveaux clusters dans les communes de :

- Sainte-Rose,
- La Plaine des Cafres,
- Saint-Paul,
- La Possession.

Parmi les cas annoncés ce jour :

- 41 cas sont classés en cas autochtones.
- 1 cas est classé en cas importé.
- 65 cas sont en cours d'investigation.

Parmi les cas qui étaient en cours d'investigation, 38 cas sont classés en cas autochtones.

86 cas précédemment annoncés sont toujours en cours d'investigation.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 6 SEPTEMBRE 2020

2071 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 23 % sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	471	+1
Cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	62	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	85	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	1453	+79
Nombre total de cas investigués	2071	+80

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

• **Situation sanitaire :**

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation hors évacuation sanitaire	41	+4
Cas hospitalisés hors service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	10	0
Cas hospitalisés en service de réanimation hors évacuation sanitaire	14	-2
Cas hospitalisés en service de réanimation issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale	0	0

Patients guéris (au 04/09/2020)	1313	
--	------	--

	Hors EVASAN	EVASAN
Décès lié au Covid	6	2
Décès lié à une autre pathologie	1	4

• **Contact-tracing : plus de 8 500 personnes ont été appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

Continuons d'appliquer les gestes barrières



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter une distance de 1 mètre

Protégeons-nous, portons tous des masques



ATTENTION : Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.

Il ajoute une barrière physique, lorsque vous êtes en contact étroit avec d'autres personnes.

- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

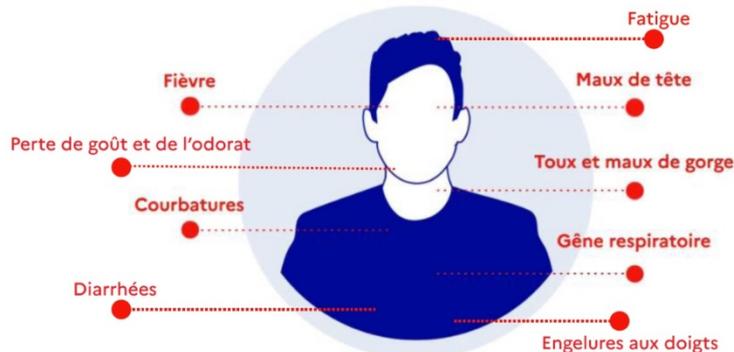
SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48H
après les 1ers symptômes



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

SYMPTÔMES



Contact presse
Service régional

Téléphone : 0262
Courriel : communication@comen.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr

Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)